

## L'Ouest égyptien, une périphérie ? 50 ans d'évolutions socio-territoriales

Martine Drozd

CEDEJ, Université Lyon 2

**Résumé.**— Cet article présente les effets des politiques d'intégration territoriale sur les régions sahariennes et du littoral occidental en Égypte depuis l'indépendance et leur évolution récente. Une analyse multivariée, fondée sur des variables sociales, démographiques et économiques permet d'identifier des sous-régions. Aujourd'hui, l'intégration du Nord progresse, ce qui inverse la géographie construite au moment de l'indépendance. L'introduction récente de la problématique du développement durable dans la gestion de ces régions tend à renforcer les oppositions régionales.

**Analyse multivariée • Cartographie dynamique • Égypte • Intégration territoriale • Oasis • Western Desert**

**Abstract.**— **Western Egypt as a periphery ? 50 years of social and territorial evolutions.**— This paper presents the effects of policies of territorial integration on Saharan regions and on Egypt's western seaboard since Independence and throughout their current evolution. A multivariate analysis based on social, demographic, and economic variables allows us to identify sub-regions. Today, the North is being integrated, thus inverting a geography created during Independence. The recent introduction of sustainable development issues in the management of the regions tends to reinforce regional oppositions.

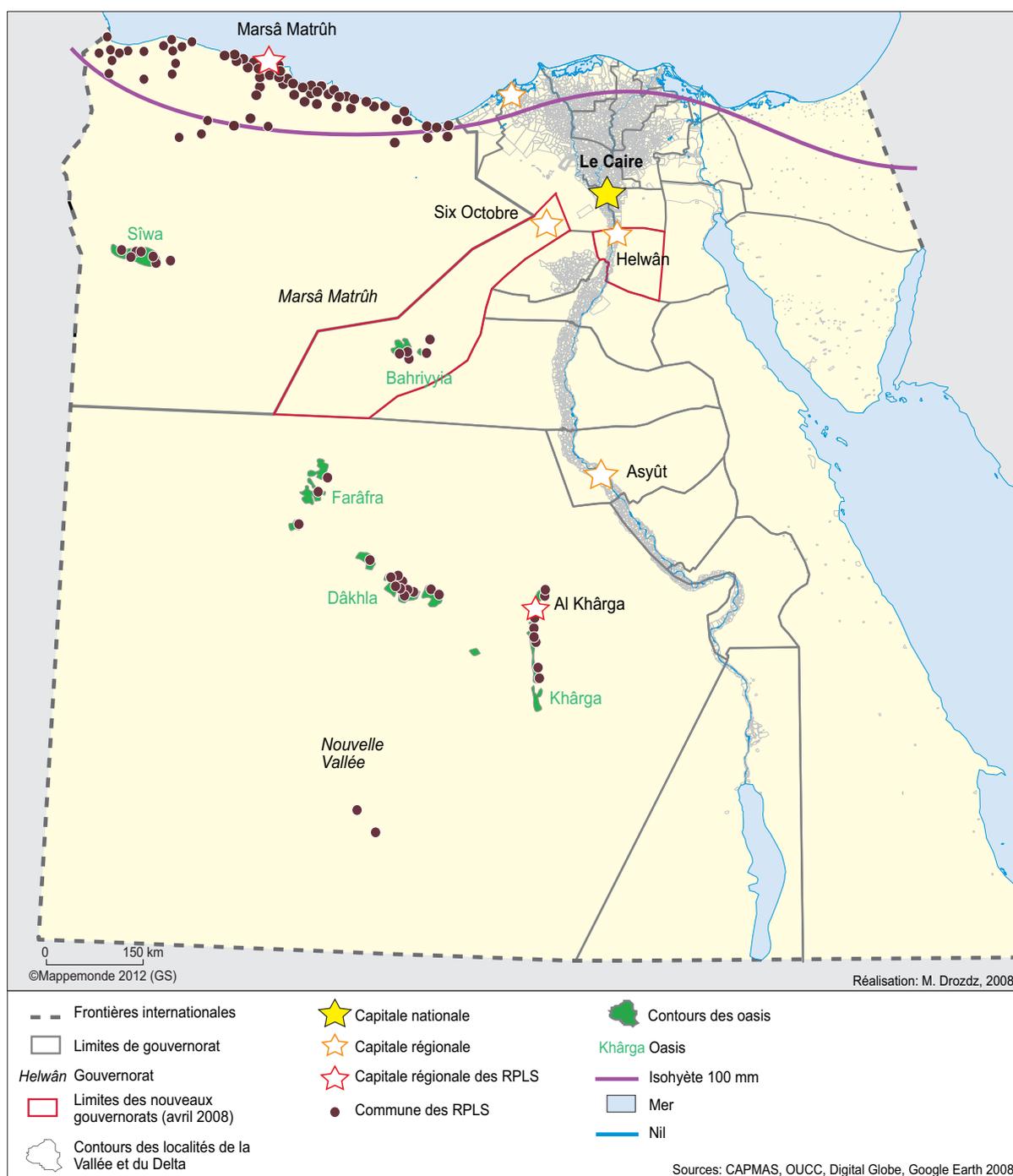
**Multivariate analysis • Dynamic cartography • Egypt • territorial integration • oasis • Western Desert**

**Resumen.**— **El Oeste egipcio, una periferia ? 50 anos de evoluciones socio-territoriales.**— Este trabajo presenta los efectos de políticas de integración territorial sobre las regiones del Sahara y del litoral occidental de Egipto desde la independencia y su evolución reciente. Un análisis multivariado, basado en variables sociales, demográficas y económicas permite identificar sub-regiones. Actualmente la integración del Norte esta progresando, lo que invierte la geografía elaborada en el momento de la independencia. La introducción reciente de la problemática del desarrollo sostenible en el manejo de estas regiones tiende a fortalecer las oposiciones regionales.

**Análisis multivariado • Cartografía dinamica • Desierto occidental • Egipto • Integración territorial**

**D**ans la littérature géographique qui porte sur l'Égypte, les régions situées en dehors de la Vallée du Nil figurent rarement. Les cinq gouvernorats frontaliers de l'Est et de l'Ouest du pays comptent, en effet, pour moins de 2 % de la population nationale (1,29 million d'habitants en 2006). L'Ouest égyptien, avec ses deux régions administratives (**fig. 1**) — gouvernorats de la Nouvelle Vallée et de Marsâ Matrûh — constitue un angle mort de la recherche (**1**), tant du point de vue des

études centrées sur l'Égypte, où les portions désertiques du territoire sont rarement traitées ou même cartographiées, que du point de vue des recherches portant sur l'ensemble du Sahara. Les régions occidentales de l'Égypte sont pourtant caractérisées par une géographie et des dynamiques similaires à celles qui ont pu être observées en Algérie et en Libye, et elles possèdent un chapelet d'oasis qui doivent leur existence autant à la présence de sources artésiennes qu'à celle des routes transsahariennes qui animaient la région jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle (Bisson, 2003).



## 1. Les régions périphériques littorales et sahariennes de l'Ouest de l'Égypte

Le Sahara égyptien fait partie de l'espace du réseau de la confrérie sénoussie (Evans-Pritchard, 1940), dont les traces sont encore présentes dans le vieux tissu urbain des nombreuses oasis de part et d'autre de la frontière avec la Libye. Les oasis égyptiennes constituent un sous-système territorial pleinement intégré aux réseaux transsahariens confessionnels et commerciaux jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Comme les oasis algériennes et libyennes, elles sont aujourd'hui dans une période où les dynamiques d'intégration à l'espace national sont fortes, ce qui conduit à une rupture avec le reste de l'espace du réseau confrérique.

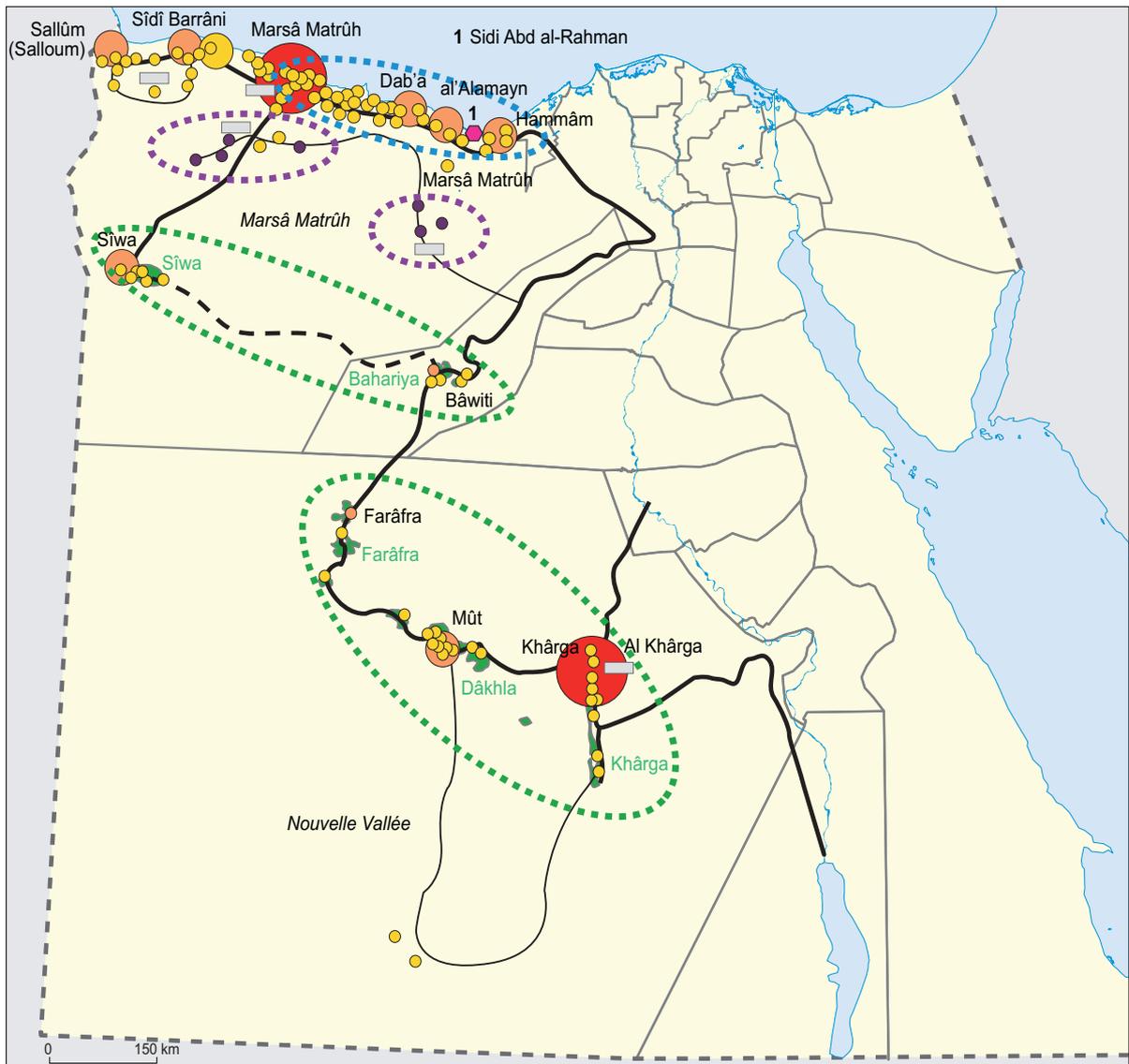
L'isohyète des 100 mm de précipitations annuelles, qui sert généralement à définir la limite nord du Sahara, ne constitue pas une ligne de démarcation très opérante en Égypte bien qu'elle sépare le littoral de la zone intérieure. Les travaux des anthropologues Donald Powell Cole et Soraya Altorki (1998) montrent ainsi les liens économiques et sociaux intenses qui existaient entre les groupes nomades qui pratiquaient l'élevage extensif sur les marges arides, hors du Sahara « climatique » et dans les différentes oasis.

Les frontières administratives de ce qui est communément appelé en Égypte « le Désert occidental » (al Sahara al Gharbiya) ont été fixées une première fois en 1925. Ce « Désert » forme, jusqu'aux années 1960, un ensemble territorial indifférencié pour le pouvoir central. Mais il est dans les faits composé de deux sous-systèmes socio-spatiaux qui échangent autant avec la vallée du Nil qu'avec les autres espaces sahariens : la région des oasis (Wâhât) et le littoral de la côte nord-ouest (Sahl al Shimâl al Gharbi). Ces deux espaces constituent pour la statistique nationale les « Régions périphériques littorales et sahariennes d'Égypte » (RPLS) (fig. 2).

À partir de la cartographie des données statistiques disponibles pour ces deux régions depuis 1947 et de la mise en œuvre de méthodes d'analyse multivariée (ACP, CAH), ce travail essaie de montrer les effets locaux des politiques d'intégration post-indépendance sur des espaces marginaux mais stratégiques de par leur position frontalière. Au-delà des constructions territoriales héritées des systèmes socio-économiques antérieurs, et en particulier en dépassant la division qui pouvait exister entre les oasis et les marges arides septentrionales, il s'agit de voir quels sous-ensembles régionaux sont apparus et comment ils se sont construits (2).

On peut, en effet, identifier trois temps de l'aménagement des régions d'oasis et du littoral occidental :

- un premier temps, centré sur le développement agricole (1950-1970) : ce n'est qu'après le renversement de la monarchie et la proclamation de la république (1952-1953) que l'État égyptien s'intéresse réellement à d'autres régions que la vallée du Nil et favorise les régions d'oasis au détriment du littoral ;
- un second temps, celui des villes et des grands projets (1980-1990), durant lequel la littoralisation et l'urbanisation des activités et des hommes, observées dans les autres États sahariens commencent à se dessiner ;
- à partir des années 1990, cette politique s'accélère et évolue vers une logique d'aménagement plus ponctuelle, dans laquelle l'initiative privée prend une place croissante. Elle a pour conséquence de favoriser le Nord du Sahara et le littoral, qui connaissent un développement rapide autour de l'extraction des ressources du sous-sol et de la mise en valeur touristique, activités qui redéfinissent grandement la place de ces territoires dans l'économie nationale.



<p><b>Réseau urbain et maillage administratif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>--- Frontières internationales</li> <li>□ Limites de gouvernorat</li> <li><i>Nouvelle Vallée</i> Gouvernorat</li> <li>● Chef-lieu de gouvernorat</li> <li>○ Chef-lieu de district (markaz)</li> <li>● Autre localité</li> </ul> <p><b>Population en 2006</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 60 717</li> <li>○ 30 000</li> <li>○ 10 000</li> </ul>	<p><b>Infrastructures et réseaux de transport</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Routes principales</li> <li>— Routes secondaires</li> <li>— Pistes</li> <li>▭ Piste d'atterrissage ou aéroport dans les RPLS</li> <li>◆ Port d'exportation du gaz</li> <li>■ Mer</li> <li>— Nil</li> </ul>	<p><b>Les 3 ensembles des RPLS: les régions d'oasis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Contours des espaces agricoles oasiens</li> <li>○ Zones d'oasis</li> </ul> <p><b>Les zones d'exploitation des hydrocarbures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Villes minières</li> <li>○ Zone d'extraction du gaz</li> </ul> <p><b>Le littoral</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Zone de mise en valeur touristique</li> </ul>
--	---	---

Sources: CAPMAS, OUCC, Digital Globe, Google Earth 2008.

**2. Carte du réseau urbain: transports, maillages et territoires des Régions périphériques littorales et sahariennes d'Égypte (RPLS)**

## ***Le renouveau des oasis au lendemain de l'indépendance***

De la fin des années 1950 au début des années 1980, l'État centre son action sur la création d'infrastructures pour soutenir sa politique de colonisation agricole et de peuplement. Il s'efforce en particulier de développer les ressources hydrauliques. Il est alors l'acteur unique de l'aménagement.

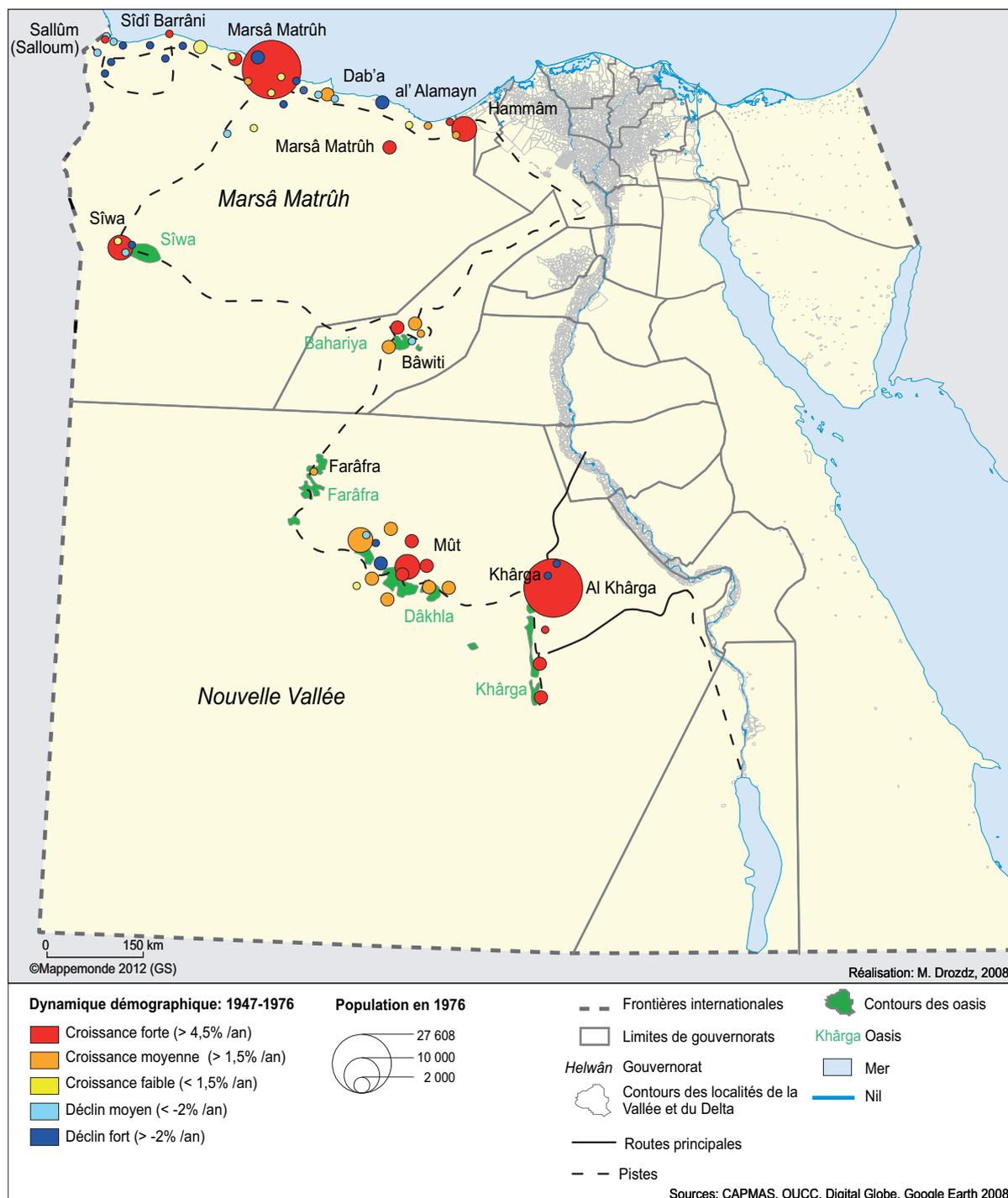
De 1959 à 1967, les premiers fronts pionniers sahariens sont mis en place. La puissance publique organise le départ des paysans sans terre de la vallée du Nil vers les espaces oasiens. C'est le projet « Nouvelle Vallée ». Les données des recensements de 1960 et 1966 ne permettent malheureusement pas d'apprécier en détail l'évolution locale de la population des oasis, par manque de données à ce niveau (seul un comptage régional est disponible). Toutefois, la comparaison des cartes de la population saharienne entre 1947 et 1976 (fig. 3) et entre 1976 et 1986 (fig. 4) permet de rendre compte des changements à cette échelle et de voir l'extension du peuplement oasien et littoral. Les deux cartes montrent une croissance assez forte de certains fronts pionniers situés autour de Mût et de Khârga-ville (chefs-lieux des deux archipels oasiens de Dâkhla et Khârga). Cependant, le destin de ces premiers fronts pionniers organisés par l'État est loin d'être linéaire et les reconfigurations locales du peuplement sont nombreuses.

Le peuplement de la partie septentrionale s'effectue selon des modalités différentes, car dans ce cas, l'aménagement du territoire ne peut se faire sur la base d'agglomérations existantes, hormis pour la zone portuaire de Marsâ Matrûh. Les opérations politiques et militaires menées durant la Seconde Guerre mondiale ainsi que la vague de sécheresse des années 1954-1956 amènent la majorité de la population nomade à se sédentariser (Abou-Zeid, 1979) entre 1940 et 1966. À partir de 1961 et la création du gouvernement local du Sahara Nord, l'État met en place une politique volontariste de sédentarisation des populations nomades, en découpant le littoral en huit circonscriptions et en construisant des sites d'installation. Les groupes nomades les plus touchés par la sécheresse s'installent dans les sites les mieux équipés, par exemple ceux où sont ouverts des écoles et des centres administratifs comme Sîdî Barrâni ou Dab'a. Marsâ Matruh, capitale régionale nouvellement promue, bénéficie le plus des investissements publics et croît à un rythme annuel de 15,24 % entre 1966 et 1976, un des plus élevés d'Égypte pendant la période (Cole, Altorki, 1998).

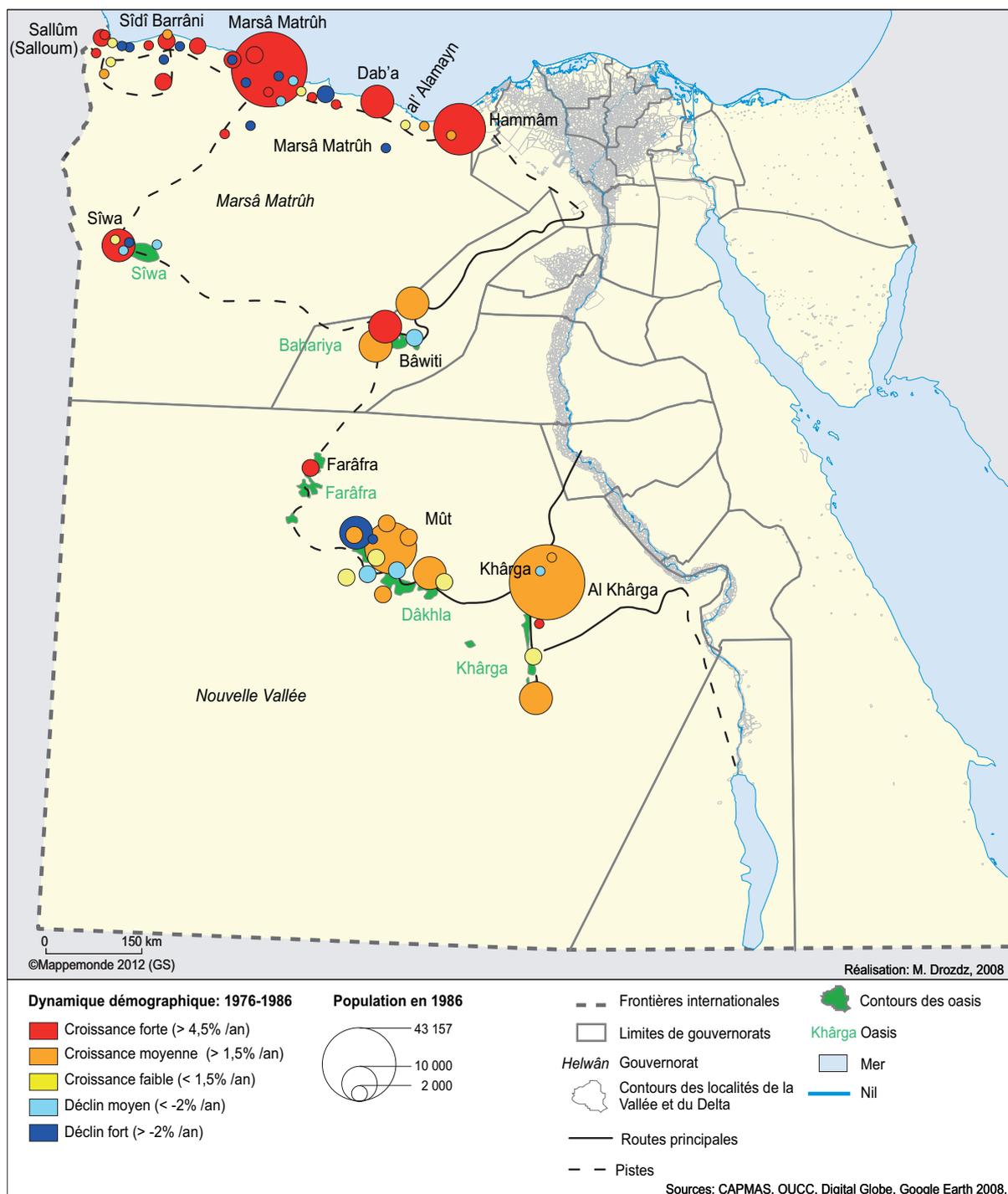
Interrompu par la guerre israélo-arabe de 1967, le projet « Nouvelle Vallée » reprend au milieu des années 1970, dans un contexte international complètement modifié, par les Accords de Camp David (1974) d'abord, puis par la Conférence des Nations unies contre la désertification (1977). L'État est progressivement conduit à faire coexister ses projets avec ceux de diverses institutions internationales. La Conférence encourage la mobilisation des ressources hydriques « dans le cadre des priorités économiques et sociales » (UMA, 1999) dans les pays arides et semi-arides tandis que les Accords de Camp David permettent une augmentation de l'aide apportée par les bailleurs occidentaux. L'objectif est maintenant de valoriser la partie occidentale du système oasien, programme prévu dans le projet initial (Gharb al-Mawhûb à l'ouest de Mût, et Farâfra, archipel oasien situé au nord de Dâkhla) mais qui avait été abandonné en raison des problèmes logistiques posés par l'éloignement de ces espaces aux chefs-lieux. Cette phase de développement, essentiellement agricole, bénéficie de la collaboration de la Banque mondiale et de la FAO (Food and

Agriculture Organization) qui financent l'ouverture de 180 nouveaux puits profonds (US/AID, 2007). La surface agricole des oasis double ; aux traditionnelles productions de dattes et de cultures sous palmiers s'ajoute un paysage de champs ouverts consacrés à la culture du blé, aux cultures fourragères et à l'élevage.

La variation de la population révèle une croissance démographique toujours soutenue dans la période de 1976 à 1986 (fig. 4), période pendant laquelle on observe des recompositions locales importantes. Comme pour la période précédente, certains fronts pionniers sont abandonnés et leurs populations viennent grossir les agglomérations voisines (encadré 1).



### 3. Population saharienne entre 1947 et 1976



#### 4. Population saharienne entre 1976 et 1986

Si entre 1966 et 1986 la croissance démographique est suffisamment ample pour que la population saharienne double, on ne peut cependant pas imputer cette croissance aux seuls aménagements agricoles. Les croissances locales les plus fortes sur la période se réalisent dans les deux capitales régionales. Durant la décennie 1976-1986, les villes de plus de 5000 habitants connaissent les taux de croissance les plus élevés. On assiste donc, en parallèle des projets de développement agricole, à un processus d'agglomération de la population et à l'urbanisation de l'espace saharien et du littoral septentrional (tableaux 1, 2 et 3).

### Encadré 1. Légende des deux images satellites

Les images satellites présentent deux exemples de paysages de fronts pionniers agricoles au nord (fig. A) et au sud (fig. B) qui traduisent ces recompositions locales et l'importance de l'action étatique dans la construction des fronts pionniers des régions d'oasis. Sur la première image (fig. A) figure une commune de front pionnier-sédentarisation du nord du Sahara égyptien, Dab'a, construite de part et d'autre de la route qui relie Alexandrie à Marsa Matrouh. Le village historique se situe à 6 km au sud du littoral et donne à voir une répartition auréolaire des espaces d'habitation et des parcelles cultivées autour du noyau villageois. En dehors de ce noyau où se concentrent également les services (centre administratif et mosquée), les résidences sont dispersées dans l'ensemble de l'agglomération à proximité des parcelles. On constate ainsi une croissance progressive de la ville et des surfaces agricoles en périphérie. Entre le littoral et la route sont dispersés quelques vergers des fronts

pionniers ouverts dans les années 1980 (Cole, Altorki, 1998). Les infrastructures touristiques sont construites selon une logique d'enclave, au plus près du littoral, déconnectées des autres sites de peuplement. Cette commune est désormais une ville moyenne du Sahara égyptien et compte aujourd'hui un peu plus de 26 000 habitants, ce qui en fait la troisième ville de l'ensemble Sahara – littoral occidental.

La seconde image (fig. B) montre quant à elle un paysage de front pionnier dans l'ouest de la région oasienne de Dâkhla, située à une soixantaine de kilomètres du centre administratif de l'oasis, Mût. Dans ce cas, les parcelles sont distribuées de façon régulière le long des canaux d'irrigation, traduisant un contrôle central fort sur la distribution des terres et des ressources en eau. Les noyaux résidentiels sont concentrés et situés en bordure des surfaces cultivées. Fondée au milieu de la décennie 1980, cette agroville compte aujourd'hui 10 000 habitants.

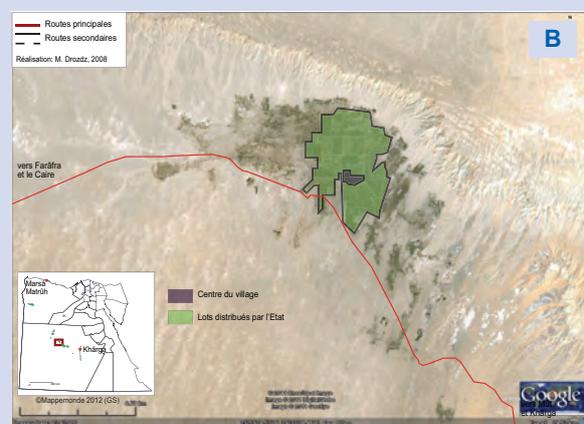
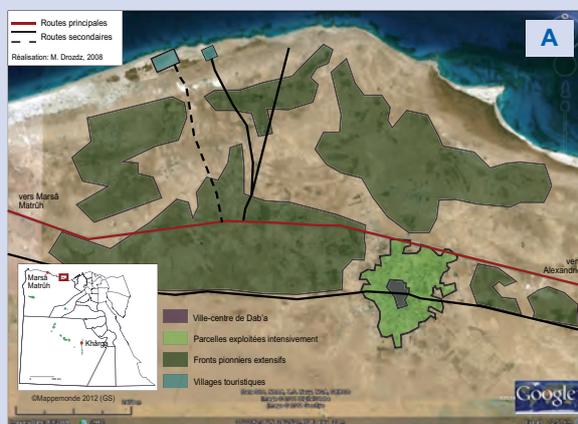


Tableau 1. La population urbaine des RPLS

	1976	1986	1996	2006
Taux d'urbanisation en Égypte (selon la qualification officielle)	42	43,9	43,3	43
Taux d'urbanisation des RPLS (selon la qualification officielle)	46,1	50,9	50,9	52,7
Nombre d'unités urbaines officielles	10	10	12	12
Nombre d'unités de plus de 5000 habitants	6	14	16	19
Nombre d'unités de plus de 10000 habitants	2	4	6	9
Population urbaine totale des RPLS	90 439	140 306	192 721	247 563
Population totale des RPLS	196 068	275 495	378 891	469 464

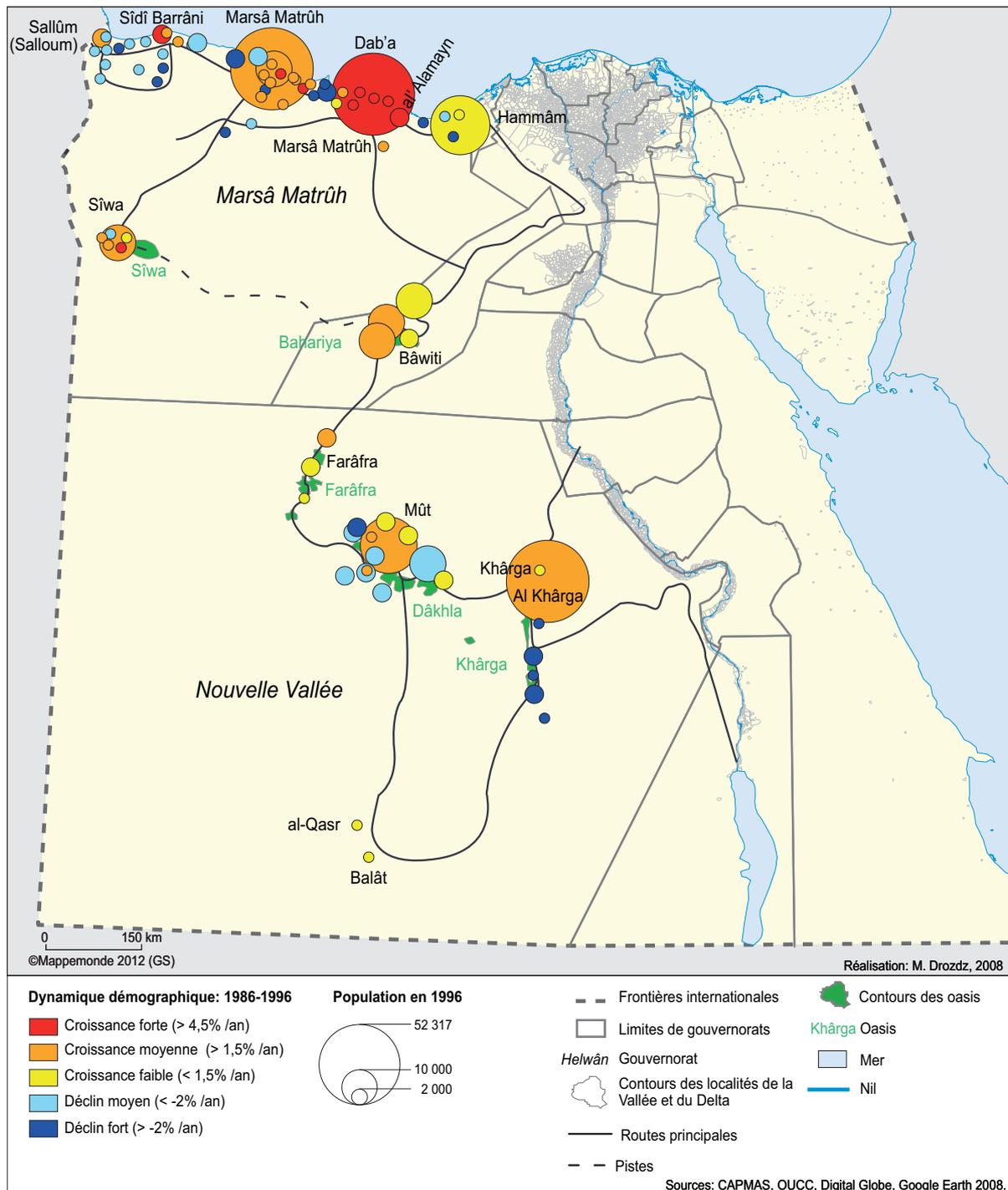
<b>Tableau 2. La concentration des habitants des RPLS selon le type d'agglomération</b>			
Type d'unité	Nombre d'unités spatiales	Population totale	% de la population totale RPLS
<b>2006</b>			
Capitale régionale	2	129 056	27,49 %
Chef-lieu de district de plus de 5 000 hab.	9	115 037	24,50 %
Autre localité de plus de 5 000 hab.	7	51 887	11,05 %
Autre localité	100	173 484	36,95 %
<b>TOTAL</b>	<b>118</b>	<b>469 464</b>	<b>100,00 %</b>
<b>1996</b>			
Capitale régionale	2	101 763	27,19 %
Chef-lieu de district de plus de 5 000 hab.	8	86 461	23,10 %
Autre localité de plus de 5 000 hab.	5	40 252	10,76 %
Autre localité	102	145 760	38,95 %
<b>TOTAL</b>	<b>118</b>	<b>374 236</b>	<b>100,00 %</b>
<b>1986</b>			
Capitale régionale	2	81 688	30,38 %
Chef-lieu de district de plus de 5 000 hab.	6	52 737	19,61 %
Autre localité de plus de 5 000 hab.	6	33 891	12,60 %
Autre localité	102	100 598	37,41 %
<b>TOTAL</b>	<b>104</b>	<b>268 914</b>	<b>100,00 %</b>
<b>1976</b>			
Capitale régionale	2	54 255	28,78 %
Chef-lieu de district de plus de 5 000 hab.	8	20 627	10,94 %
Autre localité de plus de 5 000 hab.	5	5 813	3,08 %
Autre localité	102	107 824	57,20 %
<b>TOTAL</b>	<b>118</b>	<b>188 519</b>	<b>100,00 %</b>

<b>Tableau 3. La croissance des agglomérations égyptiennes et des gouvernorats périphériques</b>			
Taux de croissance annuel moyen	1976/1986	1986/1996	1996/2006
Égypte	2,8	2,1	2
Le Caire	3	2,6	1,9
Agglomérations égyptiennes hors métropoles	4,1	4,6	3,1
Agglomérations RPLS (urbain officiel + agglo. de plus de 5000 hab.)	7,63	3,1	2,62
Gouvernorat de la Mer Rouge	5,2	5,7	6,3
Gouvernorat de la Nouvelle Vallée	2,9	2,3	2,8
Gouvernorat de Marsâ Matrûh	3,4	4	4,3

## Vers des Saharas égyptiens

### Tropisme septentrional à partir des années 1980

À partir de 1983 et jusqu'à la fin des années 1990, une nouvelle phase d'aménagement des déserts est lancée, dans laquelle sont associés, selon des formules de sociétés mixtes, des organismes d'expertise étrangers et privés. La firme néerlandaise Euroconsult s'associe ainsi au bureau d'étude égyptien PACER pour élaborer le plan d'aménagement de la Nouvelle Vallée. C'est le temps où dominant l'expertise internationale et une conception de l'aménagement à l'échelle régionale (Drozd, 2009). La mise en œuvre de ces plans est pourtant très modeste.



### 5. Population saharienne entre 1986 et 1996

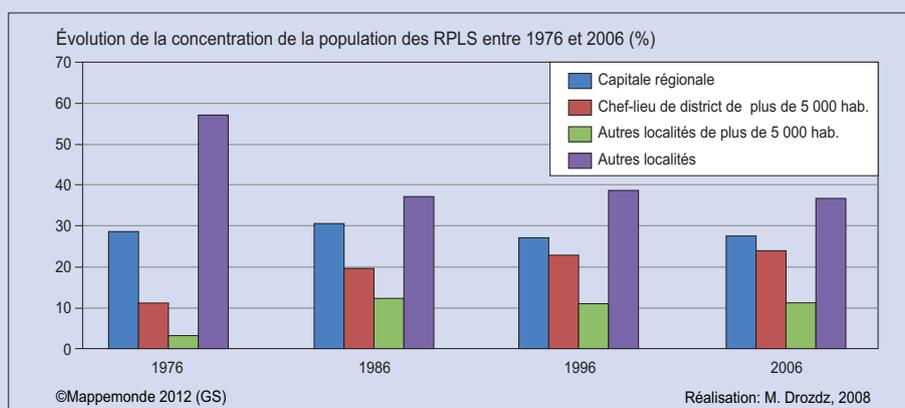
Les réalisations s'étalent sur 15 ans, entre 1983 et 1998. La variation de la population dans la période entre 1986 et 1996 (fig. 5) permet de voir que le mouvement de colonisation agricole s'essouffle alors dans les différentes oasis.

Au cours de la décennie 1980, l'aménagement saharien septentrional se concentre sur les principaux pôles de peuplement. Le développement agricole paraît oublié des plans régionaux définis à cette période. Le projet de front pionnier qui devait se développer autour de la dépression de Qattara en 1981 est abandonné quelques années plus tard. Les seuls plans masse établis pour la zone littorale concernent Marsâ Matrûh et Borj al-Arab, à proximité d'Alexandrie. L'aménagement des sites d'extraction des hydrocarbures ne fait pas l'objet d'un plan régional.

La population saharienne croît de façon continue durant ces deux décennies, à une vitesse supérieure à la moyenne nationale. Cette croissance démographique se concentre dans les villes petites et moyennes, chefs-lieux locaux où siègent les administrations et les services. La population considérée comme urbaine selon les critères officiels, c'est-à-dire recensée dans les chefs-lieux de district et des gouvernorats, constitue ainsi 46 % de la population des deux régions considérées en 1976 et plus de 50 % vingt ans après. Les critères officiels donnent donc à voir une population majoritairement urbaine dans les années 1990 et qui a tendance à se concentrer dans le chef-lieu administratif depuis le milieu des années 1970. Le développement du réseau urbain s'appuie jusque dans les années 1970 sur des villes de moins de 10 000 habitants. Cette strate commence à s'étoffer dans le recensement de 1986, résultat des investissements concédés pour l'éducation qui permet un recrutement local massif des jeunes diplômés nés dans les années 1960. La croissance urbaine du Sahara égyptien et du littoral occidental, continue au cours du siècle dernier, bénéficie ainsi très fortement de l'impulsion donnée par la promotion administrative des petits centres urbains (tableau 4).

**Tableau 4. Évolution de la concentration des habitants des RPLS selon le type d'agglomération (1976-2006)**

	1976	1986	1996	2006
Capitale régionale	28,78 %	30,38 %	27,19 %	27,49 %
Chef-lieu de district de plus de 5 000 habitants	10,94 %	19,61 %	23,10 %	24,50 %
Autre localité > 5000 habitants	3,08 %	12,60 %	10,76 %	11,05 %
Autre localité	57,20 %	37,41 %	38,95 %	36,95 %



## Différenciation des espaces sahariens : un essai de typologie

Afin d'éclairer les effets locaux de ces politiques de transformation de l'espace saharien, nous avons réalisé une analyse en composantes principales (ACP) sur un ensemble de variables démographiques, économiques et sociales disponibles pour le recensement de 1996. Le but était double : en premier lieu, il s'agissait d'éclairer le processus que Pierpaolo Faggi (1987) avait identifié lorsqu'il avait étudié l'oasis de Dâkhla dans les années 1980, à savoir l'étatisation des territoires sahariens. Nous avons, en effet, cherché à voir si les observations de cet auteur pouvaient être généralisées à l'ensemble des oasis en comparant les progrès de ce processus dans les territoires septentrionaux, en particulier dans les zones de sédentarisation. Dans un second temps, nous avons cherché à identifier des types de communes sahariennes et littorales pour voir s'il était possible de construire une régionalisation du Sahara égyptien sur cette base.

L'étatisation des territoires sahariens, c'est-à-dire la mise en place d'un cadre de gestion et de gouvernement par l'État qui se surimpose aux modes de gouvernements antérieurs, est, dans le cas égyptien, passée par différents canaux, que nous avons essayé de saisir à travers les variables utilisées dans la réalisation de l'ACP. Au moment de l'Indépendance, le Sahara est très peu différencié économiquement. Les activités non agricoles sont exercées par des groupes spécifiques souvent extérieurs aux oasis. La population de ces dernières est majoritairement occupée dans l'agriculture (Hivernel, 1996). Dans les franges nord, les populations nomades et semi-nomades se consacrent principalement à l'élevage extensif. Le taux d'alphabétisation est très faible.

Pour mesurer spatialement les changements sociaux, nous avons donc choisi de combiner des variables permettant de mesurer les variations des activités des populations et les progrès de la scolarisation. Les variables concernant le niveau d'éducation de ces populations permettaient ainsi de percevoir en creux les progrès des équipements scolaires locaux et avec eux, ceux de l'intégration au territoire national. Une géographie des progrès de la tertiarisation de l'économie était également intéressante pour saisir l'avancée de l'État dans ces lieux, puisqu'en 1996 ces espaces sont encore peu ouverts aux services qui ne relèvent pas de l'administration d'État. De la même façon, les taux de personnes percevant une retraite et le nombre d'étudiantes engagées dans des études supérieures permettaient de voir l'avancée de l'urbanisation et des changements sociaux dont celle-ci est porteuse, et de faire ainsi la part entre la croissance démographique de ce qu'Éric Denis (2007) décrit comme la « ruralopolis » et les espaces aux caractéristiques plus clairement urbaines.

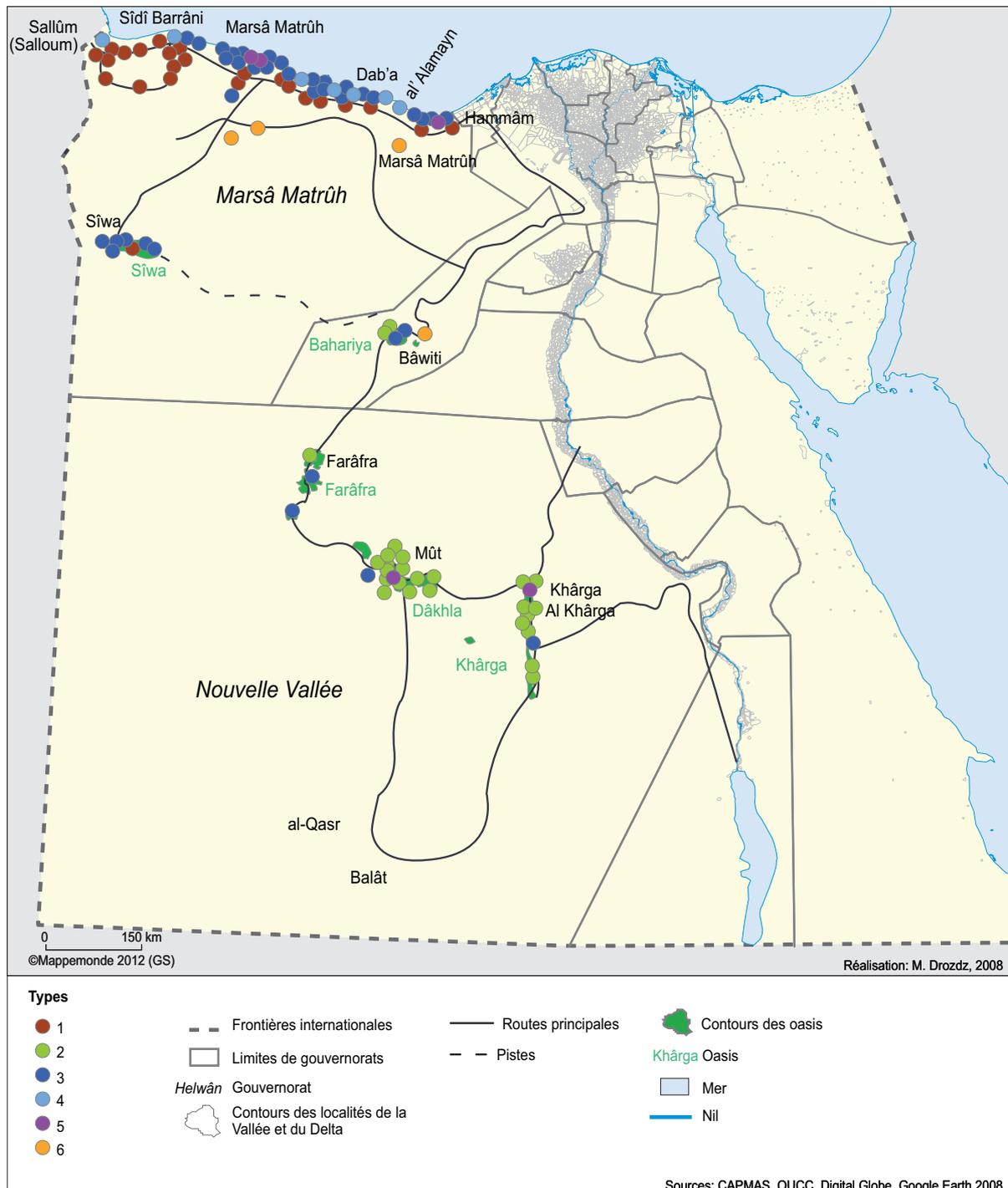
La classification (réalisée sur les coordonnées factorielles des individus) permet de distinguer six types de communes, en fonction des secteurs d'activités, des structures démographiques et du niveau de scolarisation des habitants (fig. 6a, 6b et 6c).

1. Le premier groupe de communes est celui qui s'est trouvé exclu du développement social et économique du Sahara. Il délimite les espaces de relégation de l'aménagement saharien. Il est composé de communes vieillissantes, espaces de départ et en déclin que l'on retrouve surtout dans les franges septentrionales sahariennes.

2. Dans le deuxième groupe, on trouve les communes « agrovilles », résultats de la politique de développement des décennies 1970-1980. L'agriculture et les services

sont surreprésentés dans leur économie. Ces communes sont majoritaires dans les oasis. Ayant le plus bénéficié de la scolarisation et des recrutements dans la fonction publique après l'Indépendance, ces communes sont désormais particulièrement touchées par la diminution des investissements publics (cf. supra). L'intégration des jeunes générations de diplômés devient très difficile et le chômage y augmente rapidement.

3. Le troisième ensemble de communes sahariennes regroupe des communes où se concentrent ces nouveaux diplômés qui ne peuvent plus s'insérer dans la fonction publique. Cet ensemble est constitué des fronts pionniers agricoles les plus récents, ouverts à partir de 1987 et des communes touristiques en chantier dans les années 1990 où dominent les activités de construction.

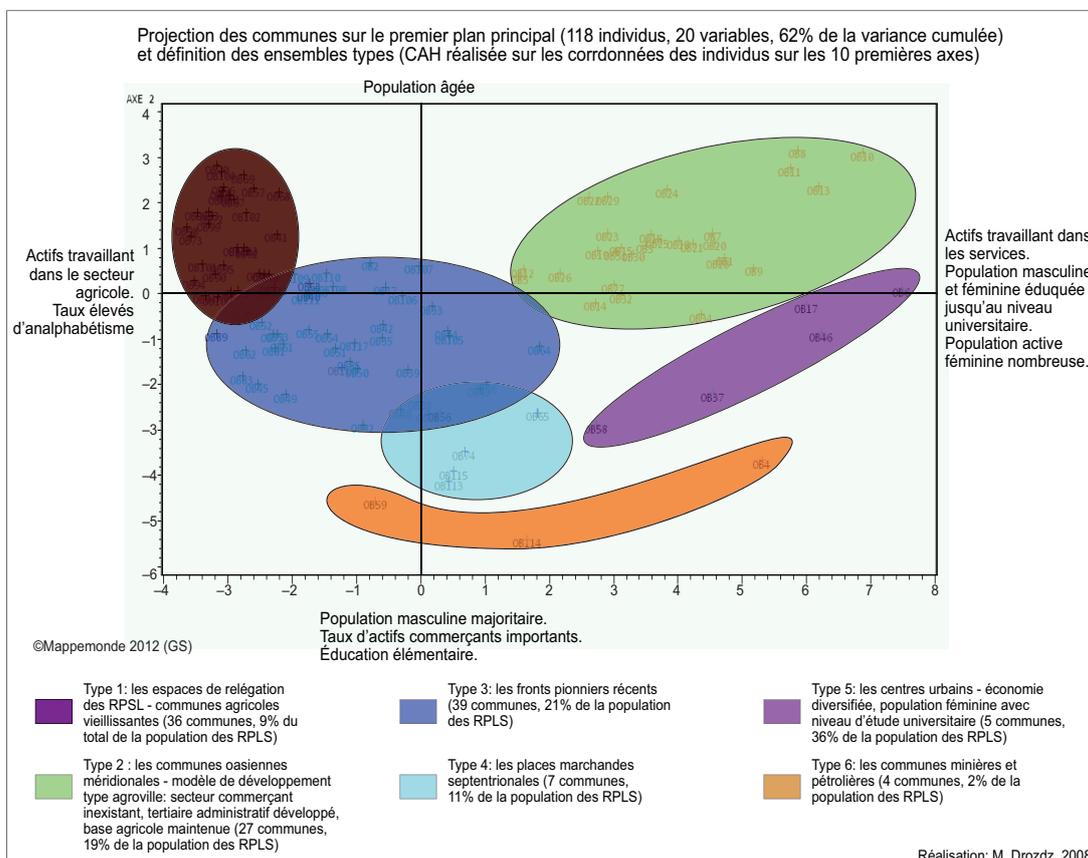


## 6a. Les types de communes des RPLS selon la CAH

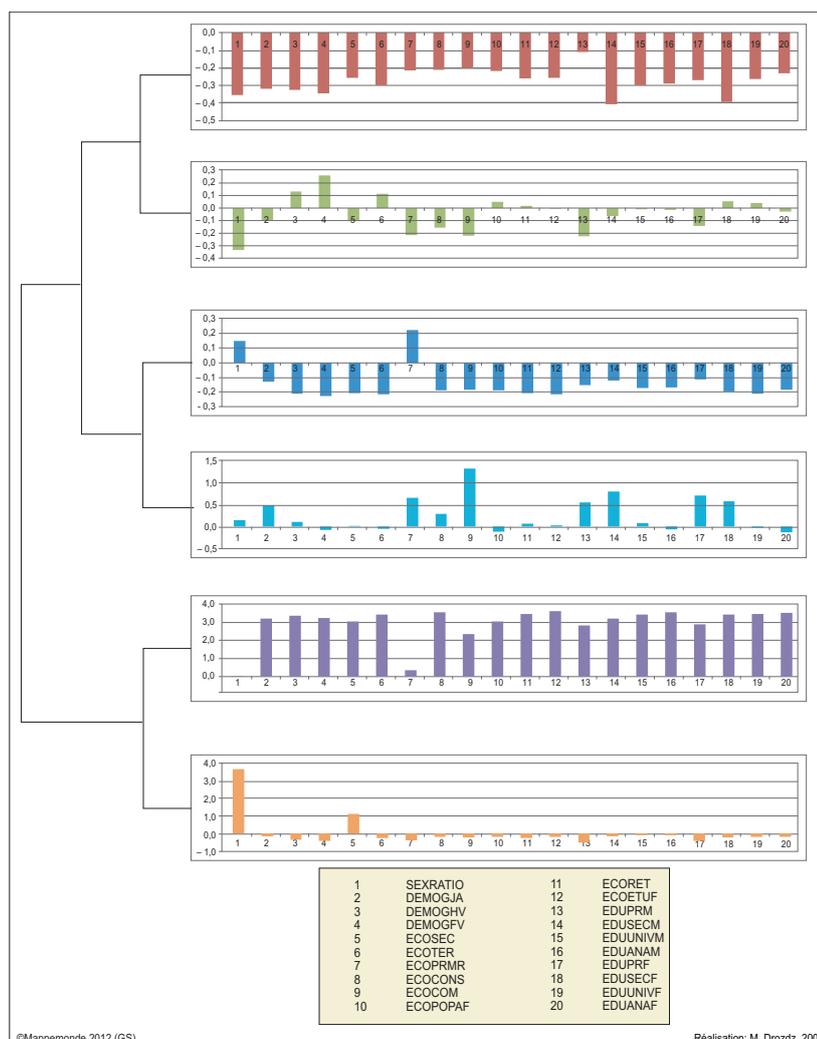
4. Le quatrième groupe possède également une population masculine jeune, mais ici les activités commerçantes occupent une place plus grande que dans les autres villes de cette taille. Ce sont les places marchandes du littoral nord.

5. Le cinquième groupe de communes est celui des capitales sahariennes qui émergent à partir des années 1980 et qui possèdent dès 1996 une économie diversifiée, tournée vers le commerce et les services, avec une base agricole faible. À l'intérieur de ces principaux centres urbains, la tendance est désormais au renforcement des activités commerçantes, à la faveur d'une circulation commerciale intense entre les pôles sahariens, la région-capitale et les autres centres régionaux (Alexandrie et Asyût).

6. Le sixième et dernier groupe de communes regroupe une population masculine jeune et majoritairement engagée dans le secteur industriel, ce sont les communes minières du Nord du Sahara.



## 6b. Projection des individus sur les axes et communes-types



6c. Écarts au profil moyen de chaque cluster

## Les logiques territoriales des investissements nationaux et étrangers depuis 1990 : attraction littorale et marginalisation des oasis

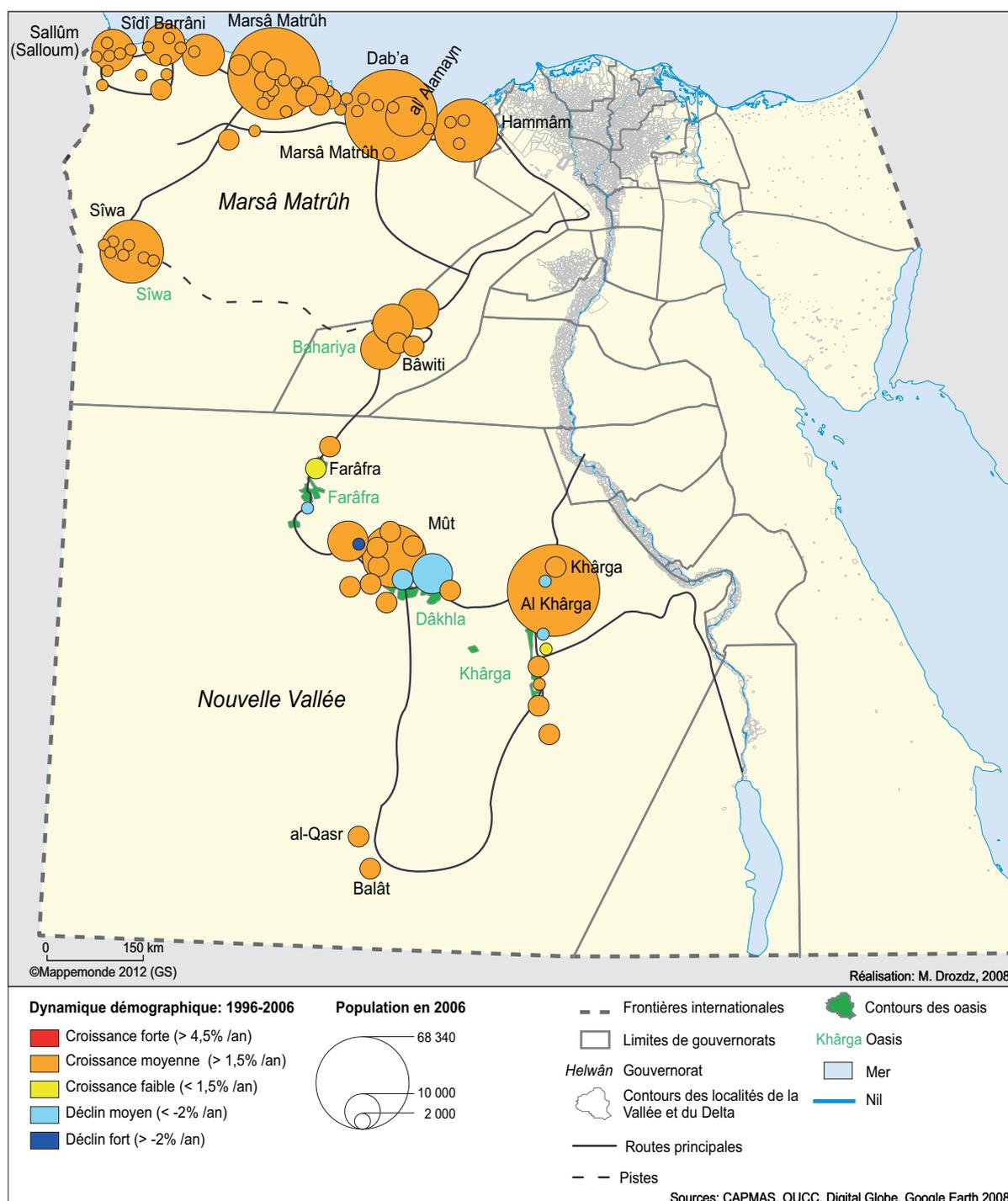
La décennie 1990 amorce le décrochage de la Nouvelle Vallée au profit du Nord. On note une inversion démographique de la part respective des deux gouvernorats sahariens dans la population saharienne égyptienne totale. En effet, en 1947 elle se concentre encore à 60 % dans l'actuel gouvernorat de la Nouvelle Vallée. Depuis 1996, le gouvernorat de Mâtruh concentre 70 % des Sahariens. Les taux de croissance démographique pour la période entre 1996 et 2006 (fig. 7) confirment ce décrochage oasisien et le dynamisme du littoral, qui connaît un taux de croissance annuel supérieur à 4 %. Ce dynamisme s'appuie sur une mise en valeur industrielle et touristique du Nord, favorisée par la libéralisation des années 1990, alors que ces activités se mettent plus lentement en place dans les oasis.

Le développement septentrional repose, en effet, sur l'exploitation des ressources énergétiques présentes dans les sous-sols de la partie septentrionale du Sahara. Aux gisements d'Al 'Alamayn, dont l'exploitation a débuté en 1966, se sont ajoutés depuis une dizaine d'années les gisements de gaz situés de part et d'autre de la dépression de Qatâra. L'Égypte est ainsi le sixième exportateur mondial de gaz et possède les

deuxièmes réserves d'Afrique, derrière l'Algérie. Les sites d'extraction au sud du littoral, mis en chantier à partir de 1999, attirent désormais une main-d'œuvre nombreuse et polarisent la population masculine jeune des oasis.

Ce développement récent s'explique également par les modes différenciés de mise en tourisme de ces régions depuis 1990, pratiques qui renforcent les divisions régionales. On peut ainsi identifier deux régions qui se construisent autour de cette activité.

Le tourisme littoral s'est construit autour des complexes résidentiels et de loisirs à destination de la population des villes d'Alexandrie et du Caire. Ces complexes sont conçus comme une infrastructure qui vise à accompagner le développement d'un tourisme de masse, national et international. L'investissement privé y est



## 7. Population saharienne entre 1996 et 2006

particulièrement encouragé, notamment par les acteurs internationaux. Un nouveau plan-masse d'aménagement touristique de la côte nord est ainsi en cours d'élaboration, et activement soutenu par les bailleurs qui y voient un moteur du développement local (PNUD, 2009).

Le tourisme saharien se concentre quant à lui majoritairement au nord de la Nouvelle Vallée, à proximité du Caire, autour de l'oasis de Bahariya. Cette mise en tourisme du désert occidental égyptien, qui commence là aussi à partir des années 1990, ne s'appuie ni sur la valorisation de l'héritage oasien ni sur la construction d'un réseau d'infrastructures hôtelières comparable à ce qui se passe dans le Nord au même moment. Elle repose sur l'exploitation des paysages du désert, et s'organise sous forme de safaris motorisés de courte durée, surtout entre les oasis de Bahariya et de Farâfra, dans la zone du Désert Blanc. Les circuits courts, de quelques nuits, obéissent à deux logiques. Lorsqu'ils sont organisés par des agences de voyage, ils sont intégrés à des circuits plus longs et associés à des parcours existants, comme la descente de la vallée du Nil. Lorsqu'ils ne sont pas pris en charge par les agences de voyage, ces circuits courts constituent une destination de loisir pour la population cairote qui s'y rend le week-end ou au moment des jours fériés et bivouaque une nuit ou deux avant de rentrer dans la région capitale. Entre 80 000 et 100 000 personnes visiteraient ainsi les différents sites du Désert Blanc chaque année.

La politique qui associait, dans les oasis, développement de l'agriculture et colonisation de peuplement est quant à elle largement redéfinie au milieu des années 1990. Ceci explique également le décrochage démographique que l'on constate dans le Sud. L'ouverture du désert à l'investissement étranger, la diminution chronique de l'investissement public vers les oasis et l'introduction de la notion de durabilité dans la définition des politiques publiques financées par les bailleurs de fonds internationaux sont autant de phénomènes qui permettent de comprendre cette évolution.

L'investissement étranger se développe dans le Sahara égyptien à partir de 1996 (loi 230/1996 sur la propriété étrangère) et favorise le développement de fronts pionniers méridionaux ouverts à proximité de la frontière égypto-soudanaise. Ces nouveaux fronts se construisent autour d'exploitations agricoles sous pivots, sans projet de peuplement. Leurs productions sont destinées exclusivement aux marchés cairotes et européens. En 2008, parmi les 385 projets d'investissements privés autorisés par le gouvernement dans la Nouvelle Vallée, 239 projets étaient des projets de développement agricole (EEAA-DANIDA, 2008) ([encadré 2](#)).

À cette orientation des investissements privés vers de nouvelles terres déconnectées des oasis ou des fronts pionniers antérieurs s'ajoutent les conséquences des politiques d'ajustement structurel menées depuis les années 1990 qui diminuent drastiquement l'investissement public vers les oasis (à l'exception des investissements routiers). Le dernier front de colonisation ouvert en 1997, Dar al-Arbain, a ainsi vu la construction des premières infrastructures de base en 2002 seulement. Les fonds publics s'orientent désormais eux aussi massivement vers le littoral, comme le montre le projet d'équipement nucléaire civil égyptien. La première des huit centrales nucléaires égyptiennes devrait ainsi être construite à proximité de la ville de Dab'a (3).

Les pratiques des bailleurs de fonds, prenant progressivement en considération la diminution des ressources hydrauliques, ont fini de marginaliser les oasis méridionales dans les dynamiques de développement sahariennes égyptiennes.

## Encadré 2. A.R. investisseur au Sahara depuis 1997

Le Dr A.R. est né et a grandi dans l'Égypte de Nasser, dans une famille aisée du Caire. Dentiste, elle est partie exercer aux États-Unis pendant que son mari travaillait dans l'électronique, fort de sa formation initiale d'ingénieur. Ils ont migré aux États-Unis dès les premières heures de l'Infitâh [politique d'ouverture amorcée par Sadate en 1974], qui a permis à des millions d'Égyptiens de quitter le territoire et de s'installer à l'étranger. Si certains ont fait le choix de partir dans les pays du Golfe ou en Libye, eux ont préféré partir aux États-Unis.

Ils s'installent en Californie et assistent en direct aux efforts de mise en valeur des terres désertiques grâce au développement des nouvelles techniques d'irrigation en milieu aride : pivots et goutte à goutte. Lorsqu'en 1997, le Président Moubarak lance un appel aux expatriés pour les inciter à investir dans le pays, ils répondent à l'appel et décident de monter des sociétés mixtes qui investissent en Égypte. Ils voient dans le désert un espace vide qui mérite d'être mis en valeur et dans le développement de l'agriculture une voie pour celui de l'Égypte.

Ils commencent par acheter des terres dans les franges occidentales du Delta, puis achètent des terres à Al 'Uwaynat, à 500 km au sud de Dakhla, à proximité de la frontière soudanaise. Al 'Uwaynat est un des mégaprojets lancés par Moubarak. Dans le sillon tracé par ses prédécesseurs, ce dernier construit une politique de communication autour de la mise en valeur des déserts. Les chiffres gonflent vite et la presse annonce « 1 million de feddans [420 000 hectares] à Al 'Uwaynat », censés fournir de l'emploi et desserrer la pression démographique qui s'exerce sur la Vallée. La réalité est toute autre, seuls quelques milliers d'hectares ont été alloués pour l'instant, principalement

à des compagnies originaires du Golfe et de l'Union Européenne.

À l'instar de ceux qui ont investi dans la zone, A.R choisit de développer des cultures à très forte valeur ajoutée, destinées à approvisionner les marchés européens en produits de contre saison, fruit, légumes et fleurs qui partent directement par fret aérien. Sur 2500 feddans [1000 hectares] elle développe avec une exploitation de maraîchage biologique dont elle exporte les productions en Europe, principalement en Italie et en Allemagne. Elle y cultive des brocolis et des tomates. En 2004, elle vend son exploitation à d'autres investisseurs individuels. Son projet se poursuit et se développe dans l'oasis de Dakhla, à proximité de Gharb al Mahwûb. Dans une exploitation située en plein désert, à une dizaine de kilomètres du centre de l'ancien front pionnier, elle projette de cultiver du trèfle d'Alexandrie certifié biologique afin de développer une filière de production de viande biologique à destination des marchés européens.

Au Caire, elle crée et anime l'association des investisseurs possédant des exploitations dans les franges méridionales du Désert occidental. La plupart des membres de cette organisation, Égyptiens expatriés, investisseurs en provenance du Golfe et quelques Européens, restent pessimistes sur la durabilité de leur investissement et des installations qu'ils ont prévu de conserver moins d'une vingtaine d'années pour les plus optimistes. Les problèmes d'ensablement des installations, quand ce n'est pas l'épuisement des sols qui n'est plus balancé par les apports d'engrais ou les défaillances techniques qui peuvent gâcher une récolte si les pivots ne démarrent pas, ont raison de la patience de la plupart d'entre eux.

Des études financées dans les années 1990 par la coopération allemande GTZ et qui avaient pour but d'étudier le fonctionnement des eaux souterraines et des nappes profondes à cheval sur le Soudan, la Libye, le Tchad et l'Égypte, ont montré l'extrême lenteur de la recharge de la nappe profonde, alimentée par les pluies tropicales en amont (Heinel, Thorweihe, 1993). Selon leurs conclusions, la faible vitesse du renouvellement des ressources hydrauliques conduit à considérer ces ressources comme fossiles et les experts estiment leur durabilité à moins d'une centaine d'années, si le rythme d'exploitation des eaux souterraines se maintient. Ces conclusions ont influencé grandement la politique du principal bailleur de fonds, US/AID, présent dans le Sud de la Nouvelle Vallée depuis 1984. En 2007, cette organisation affirme la nécessité de réduire les activités agricoles dans le gouvernorat et de faciliter le développement d'autres secteurs économiques. Elle cesse de financer des projets de développement agricole et concentre ses investissements vers les pôles urbains et les activités considérées comme « sèches » (tourisme, artisanat, production industrielle légère). Cette politique est suivie par d'autres bailleurs : en 2009, le principal bailleur canadien interrompt ainsi sa participation au projet de développement des ressources en eau dans le front pionnier de Farâfra (WaDiMena), menaçant le maintien de la population paysanne qui y avait migré.

## Conclusion

Les conséquences sociales et territoriales de la politique d'intégration nationale ont été considérables pendant les décennies qui ont suivi l'Indépendance et ont participé à une différenciation rapide et durable des territoires sahariens égyptiens. Ces changements se sont appuyés sur la construction et la consolidation d'un réseau urbain polarisé par les capitales régionales et les petits centres administratifs. L'urbanisation de ces territoires et la création de capitales régionales de la taille de ce qui a pu être observé dans les autres États des franges nord du Sahara constituent les principaux changements observés depuis une trentaine d'années.

Parallèlement à cette mutation, les deux régions historiques sahariennes connaissent des destins divergents. Le Sud et les oasis bénéficient les premiers des programmes d'investissements publics mais se retrouvent aujourd'hui victimes du retrait de l'État ne profitant que marginalement des investissements privés qui se localisent en périphérie des installations historiques. Le Nord, au contraire, attire de façon continue, depuis une vingtaine d'années, les populations comme les investisseurs .

L'interruption progressive de la politique de soutien au Sud s'est donc opérée à la faveur d'une recomposition institutionnelle de l'aménagement des déserts égyptiens, qui subissent, à l'instar de l'ensemble de l'Égypte, les effets de la libéralisation économique et des plans d'ajustement structurel. L'aménagement par plan régional a laissé la place à une logique de projets, menés par des investisseurs privés. Face au désengagement financier de l'État dans ces régions, ce sont désormais les bailleurs de fonds, les ONG, et les associations locales qui se mobilisent pour maintenir ou développer de nouvelles infrastructures. La matrice territoriale héritée d'une trentaine d'années d'investissements dans les infrastructures sociales et économiques demeure pourtant, malgré un net décrochage démographique et économique des oasis méridionales. Les stratégies alternatives de développement local se multiplient, entre migration vers les centres d'emplois nationaux (en direction du Caire et des littoraux touristiques) et internationaux (en direction du Koweït et de l'Arabie Saoudite), extension des circulations commerciales régionales (Drozdz, 2008) et développement du tourisme saharien et oasien, en marge des infrastructures littorales. Depuis 1990, la libéralisation accrue de l'accès aux ressources souterraines, quant à elle, favorise nettement les régions septentrionales et littorales qui profitent de la récente expansion des activités d'extraction du gaz.

La prise en compte par les politiques des enjeux du développement durable et notamment des impératifs de gestion à long terme des ressources hydrauliques souterraines a des conséquences contradictoires sur les territoires sahariens. Elle participe également de leur différenciation actuelle tout en renforçant les oppositions régionales. Comme les politiques actuelles encouragent l'initiative privée qui ne favorise que marginalement le développement durable de communautés locales, elles menacent directement les ressources des populations des fronts pionniers les plus fragiles et les plus dépendants de l'exploitation des ressources souterraines, tant pour leur maintien actuel que pour leur reproduction future. Cette nouvelle donne inverse la géographie construite par les projets hydrauliques soutenus pendant les trois décennies qui ont suivi l'Indépendance.

*In fine*, les logiques de projets qui se développent dans ces régions conduisent à des différenciations qui semblent se produire à une échelle plus fine. Ayant étudié le devenir des fronts pionniers des marges désertiques du Delta, H.K. Andriansen (2003) se demandait si ces lieux constituaient des espaces de relégation ou d'opportunité. La question se pose également désormais pour les différentes sous-régions du Sahara et du littoral occidental.

## **Bibliographie**

- ABOU-ZEID A. (1979). « New towns and rural development in Egypt ». *Africa: Journal of the International African Institute*, vol. 49, n° 3, p.283-290.
- ADRIANSEN H. (2003). « Egypt's desert land, new spaces of opportunity or new spaces of poverty? ». Working Paper for Danish Institute for International Studies, Copenhagen, 21 p.
- BISSON J. (2003). *Le Sahara: mythes et réalités d'un désert convoité*. Paris, Budapest, Turin : L'Harmattan, 479 p. ISBN: 2-747-55008-7
- BRIGGS J., SHARP J., HAMED N., YACOB H. (2003). « Changing women's roles, changing environmental knowledges: evidence from Upper Egypt ». *The Geographical Journal*, vol. 169, n° 4, p. 313-325.
- COLE D.P., ALTORKI S. (1998). *Bedouin, settlers, and holiday makers: Egypt's changing northwest coast*. Le Caire : American University in Cairo Press, 246 p. ISBN: 9-774-24484-2
- COTE M. (1988). *L'Algérie ou l'espace retourné*. Paris: Flammarion, coll. « Géographes », 362 p. ISBN: 2-082-12801-6
- DENIS E. (2007). « Actualité de l'urbanisation en Égypte: la ruralopolis une agglomération sans qualité ». In DENIS E., dir., *Villes et urbanisation des provinces égyptiennes. Vers l'écoumènoplis?* Paris: Karthala; Le Caire: Cedej, coll. « Kalam », p. 95-143. ISBN: 9-782-8458-6854-0
- DROZDZ M. (2008). « Une condition marginale? Mesurer et caractériser les changements spatiaux et sociaux au Sahara égyptien, premières approches ». Lyon: École Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines, mémoire de Master 2 de géographie, 108 p.
- DROZDZ M. (2009). « Une géographie urbaine à la marge? Formes et processus de l'urbanisation saharienne égyptienne (hors marges du Delta et de la Vallée) 1917-2006 ». *Insaniyât*. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00610605/fr/>
- EVANS-PRITCHARD E. (1940). *Biographical notes on members of the Sanusi family*. Archive SOAS, 32 p.
- FAGGI P. (1987). « Étatisation de l'eau dans le projet « Nouvelle Vallée » en Égypte ». In *L'Homme et l'Eau en Méditerranée et au Proche-Orient, Tome IV, L'eau dans l'agriculture*. Lyon : Éditions de la Maison de l'Orient, coll. « Travaux de la Maison de l'Orient », p. 104-110. ISBN : 2-903264-43-0
- HEINEL M., THORWEIHE U. (1993). « Groundwater resources and management in SW Egypt ». In MEISSNER B., WYCISK P, dir., *Geopotential and ecology*. Cremlingen-Destedt: Catena Verlag, coll. « Catena Supplement », n° 26, 199 p. ISBN: 3-923381-35-2
- HIVERNEL J. (1996). *Balat: étude ethnologique d'une communauté rurale*. Le Caire: Institut français d'archéologie orientale, coll. « Bibliothèque d'étude », 204 p. ISBN: 2-724-70174-7

## Rapports

EEAA (Ministère Égyptien de l'Environnement), DANIDA (Danish International Development Assistance) (2008). *Environmental action plan, New Valley Governorate*. Le Caire, 156 p.

<http://www.eeaa.gov.eg/english/reports/GovPlans/NewValleyGEAPen.pdf>

Matruh Governorate (2008). *Investment guide book*. 44 p.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) (2009). *Egyptian Governorates Human Development Reports, El-Wadi El-Gadeed Governorate*. Le Caire : PNUD, 11p.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) (2009). *Egyptian Governorates Human Development Reports, Matrouh Governorate*. Le Caire : PNUD, 221 p.

UMA (Union du Maghreb Arabe) (1999). *Programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification au Maghreb*. Rabat : Secrétariat général de l'UMA, 112 p.

US/AID (2007). *Scoping meeting for New Valley Governorate El Mounira Village, Kharga Oasis, Balat Village, Dakhla Oasis – Egypt Infrastructure Improvements Project/Secondary Cities*. Le Caire : US/AID 50 p.

## Notes

1. Pour le détail des sources statistiques disponibles en Égypte voir CEDEJ/CAPMAS, « Century Census Egypt 1882-1996 / Un siècle de recensement », Le Caire, CD-rom et Livret d'accompagnement, 2003, rédaction F. Moriconi-Ebrard et H. Bayoumi, 126 p. Les données démographiques de 2006 ont été obtenues auprès du PNUD au Caire.

2. La même cohérence statistique n'existant pas pour les espaces du Sinaï (en raison de l'occupation israélienne), il n'était pas possible d'ajouter cette région à l'étude. Par ailleurs, l'intégration nationale des franges orientales de l'Égypte ayant obéi à une chronologie très différente (Briggs *et al.*, 2003), nous les avons également mises de côté.

3. "Egypt to take bids on first nuclear plant", *Ahram online*, 11 décembre 2010 <http://english.ahram.org.eg/NewsContent/1/64/1658/Egypt/Politics-/Egypt-to-take-bids-on-first-nuclear-plant.aspx> [consulté le 1er juin 2011] / "Going nuclear", *Al Ahram Weekly online*, 2-8 septembre 2010, <http://weekly.ahram.org.eg/2010/1014/fr2.htm> [consulté le 1er juin 2011]. Après avoir été une première fois ajourné après l'accident de Tchernobyl et relancé en 2008, le programme nucléaire civil égyptien a de nouveau été ajourné, après le départ de Hosni Mubarak le 11 février 2011.

## Adresse de l'auteur

Martine Drozd, UMR 5600 - Environnement Ville Société / Institut de Recherches Géographiques (EVS/IRG), Université de Lyon. Courriel : [martinedrozd@gmail.com](mailto:martinedrozd@gmail.com)